



GREThA

Groupe de Recherche en
Économie Théorique et Appliquée

**Politique commerciale et croissance entre 1850 et 1913,
Synthèse critique des contributions**

Stéphane BECUWE

Bertrand BLANCHETON

*GREThA, CNRS, UMR 5113
Université de Bordeaux*

Cahiers du GREThA
n° 2011-24

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit - 33608 PESSAC - FRANCE

Tel : +33 (0)5.56.84.25.75 - Fax : +33 (0)5.56.84.86.47 - www.gretha.fr

Politique commerciale et croissance entre 1850 et 1913, Synthèse critique des contributions

Résumé

Cet article propose une analyse critique des nombreuses contributions consacrées au paradoxe Bairoch depuis 1972. La publication en 2000 de l'article de O'Rourke a redynamisé les débats sur les liens entre politique commerciale et croissance économique entre 1870 et 1914. La question a été explorée à l'aide de techniques économétriques nouvelles, avec souvent en arrière plan de nouvelles références théoriques en matière de croissance. Les résultats font apparaître une corrélation positive entre tarif et croissance pour les pays européens les plus avancés et les pays émergents de culture européenne. Deux pistes explicatives convergentes sont privilégiées : la qualité des institutions de ses pays et une capacité à bien choisir les secteurs protégés (porteurs de fortes externalités). Mais cette hypothèse de la pertinence sectorielle du protectionnisme peine à être validée par les analyses en termes de protection effective qui restent très fragmentées, n'étudient que quelques secteurs, que quelques points de repères chronologiques et n'intègrent pas l'existence à l'époque d'une dispersion tarifaire selon la provenance des produits.

Mots-clés : politique commerciale, tarif douanier, protection effective, histoire de la mondialisation

Tariff growth paradox between 1850 and 1913: a critical survey

Abstract

This article offers a critical analysis of the many contributions on 'tariff-growth paradox' (or Bairoch paradox) since 1972. The publication in 2000 of O'Rourke paper's has reconsidered the debate on the linkages between trade policy and economic growth between 1870 and 1914. The question was explored using new econometric techniques, often in the background of new theoretical foundations for growth. The results converge to a positive correlation between tariffs and growth for European countries most advanced and European Offshoots (such as Canada, Australia, Argentina...). Two tracks are converging explanatory priority: the quality of institutions of its country and the ability to choose the protected areas (bearing strong externalities). But this hypothesis of the relevance of sectoral protectionism hardly be validated by the analysis in terms of effective protection, which remains very fragmented, study only a few sectors, a few historical landmarks and do not in existence at the time of a tariff dispersion by origin of goods.

Keywords: trade policy, tariff, effective protection, history of globalization.

JEL: N7

Reference to this paper: BECUWE Stéphane, BLANCHETON Bertrand (2011) Politique commerciale et croissance entre 1850 et 1913, Synthèse critique des contributions, *Cahiers du GREThA*, n°2011-24.

<http://ideas.repec.org/p/grt/wpegrt/2011-24.html>.

1. Introduction

Paul Bairoch [1972, 1976] a mis en exergue une corrélation positive entre tarifs douaniers et croissance économique sur la période 1860-1913. Il défend l'idée d'un échec de l'expérience de libéralisation des années 1860 en Europe continentale et, a contrario, il montre une concordance entre l'intensification du protectionnisme et une reprise de l'activité économique à partir de 1892.

Les travaux de Bairoch ont été critiqués. Les auteurs déplorent le caractère global et trop simplificateur de son analyse et contestent ses résultats (Capie [1983], Asselain [1985], Messerlin [1985]), ils dénoncent la tentation de surestimer l'influence de la politique commerciale sur la croissance, ils invitent à analyser avec précision la dynamique des autres facteurs susceptibles d'expliquer la croissance (innovations, processus de convergence). J-Ch Asselain [1994] souligne que le résultat phare de Bairoch est indissociable de la périodisation de la politique commerciale qu'il retient (tournants de 1860 et 1892). Les auteurs invitent surtout, déjà, à prendre en compte le caractère effectif de la protection (Desaigues [1985], Broder [1993]).

La controverse entre Nye [1991] et Irwin [1993], qui peut au départ paraître à la périphérie du sujet, se concentre sur le caractère ou non protecteur des droits sur les produits exotiques entre les années 1820 et les années 1880 et ouvre la voie à d'autres travaux en termes de protection sectorielle, voire effective (Federico et Tena-Junguito [1998], Tena-Junguito [2006a], O'Rourke [2006], Dormois [2007]) qui viennent au final éclairer le sujet.

L'article de Kevin O'Rourke [2000] opère un retour sur les travaux pionniers de Bairoch et retrouve son principal résultat, une corrélation positive entre tarifs douaniers et croissance pour les pays de tête. Cet article, au grand retentissement, ouvre la voie à de nombreuses contributions qui ré-explorent la question des liens entre politique commerciale et croissance économique entre 1870 et 1914 à l'aide de techniques économétriques nouvelles, avec souvent en arrière plan de nouvelles références théoriques en matière de croissance économique (Clemens et Williamson [2001, 2004], Irwin [2002a, 2002b], Accominotti et Flandreau [2005], Jacks [2006], Lehmann et O'Rourke [2008], Tena-Junguito [2009], Schularick et Solomou [2011]...). Par ailleurs, le renouveau de cette controverse s'exprime également à travers la publication de nombreuses études sur la dynamique d'ouverture commerciale des économies et ses effets sur la croissance (Vamvakidis [2002], Guillaumet [2002], Asselain et Blancheton [2005, 2008] et également un approfondissement des fondements et des modalités des politiques commerciales au cours du grand XIX^e siècle, soit en termes globaux (O'Rourke [2006], Tena-Junguito [2006a], David [2009a], soit dans le cadre d'approches centrées sur un pays : pour la Suisse Humair [2004] et David [2009b], pour le Portugal Lains [2006], pour l'Italie Federico [2006], pour l'Allemagne Dedinger [2006, 2008], pour le Danemark Henriksen, Lampe et Sharp [2010] pour l'Espagne Tena-Junguito [2006b] et Fernandez [2009], pour la France Dormois [2007]).

L'abondance et la qualité des contributions sur ce « sujet classique » de l'histoire économique invitent à proposer un bilan d'étape des résultats qui ont pu être mis au jour et des zones d'ombre qui persistent. Dans cet article, notre démarche se déroule en trois temps. Une première section revient sur les grands résultats établis au cours des dix dernières années, leurs robustesses et les principales explications avancées. La deuxième section montre l'intérêt spécifique des approches en termes de protection effective pour expliquer le paradoxe tout en soulignant les limites des récentes études qui privilégient cet angle d'attaque. La troisième section s'attache à mettre en perspective l'ensemble des études pour éclairer la périodisation de la politique commerciale en Europe entre 1820 et 1913.

2. Persistance du paradoxe, disparités régionales et nouvelles pistes d'explications

L'article d'O'Rourke [2000] suscite de nombreuses études sur le thème du lien entre politique tarifaire et croissance entre 1870 et 1913. Par delà l'hétérogénéité des approches et des résultats, dix ans plus tard le paradoxe persiste.

2.1 Le renouveau du débat, la redécouverte d'un 'tariff growth paradox'

L'article de Kevin O'Rourke [2000] ré-explore la relation tarif douanier croissance du revenu par tête en référence à trois équations de croissance, pour dix pays avancés (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Canada, Australie, Norvège, Suède, Danemark) entre 1875 et 1913 à l'aide d'outils économétriques modernes. Il privilégie une approche en termes de panel dynamique avec une périodicité de cinq ans mettant en rapport taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et droit de douane moyen. Il contrôle l'effet de potentielles autres variables explicatives de la croissance (par exemples : le taux de scolarisation et le taux d'investissement). Il établit comme Bairoch l'existence d'une corrélation positive entre protection tarifaire et croissance en termes simple et global sans véritablement creuser la question des mécanismes explicatifs, ni revenir sur les controverses suscitées par les travaux de Bairoch dans les années 1980-90.

Le résultat établi par O'Rourke est qualifié au début des années 2000 de 'tariff growth paradox' (Clemens et Williamson [2001]) ou de « paradoxe Bairoch ». L'utilisation du terme paradoxe fait certes écho au titre de l'ouvrage de Paul Bairoch : *Economics and World History : Myths and Paradoxes* [1993] mais traduit aussi, au seuil des années 2000, un certain désarroi des théoriciens de l'économie : l'effet attendu d'une progression des tarifs devant être en théorie négatif si l'on se réfère aux arguments classiques (spécialisation des économies nationales, économies d'échelle, transferts de technologie et effets d'entraînement, vertu d'une concurrence plus grande entre entreprises...). Dans la théorie économique, le libre échange est la règle et le protectionnisme l'exception.

Le paradoxe Bairoch apparaît en contradiction avec les résultats de la quasi totalité des études empiriques conduites entre les années 1970 et la fin des années 1990 sur le thème du lien entre ouverture commerciale et croissance économique : Kormendi et Meguire [1985], Dollar [1992], Edwards [1993], Sachs et Warner [1995], Frankel et Romer [1999]. Ces travaux prennent en compte la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale et leur robustesse a été remise en cause (voir Rodriguez et Rodrik [1999]).

2.2. La complexité des liaisons entre politique commerciale, ouverture et croissance

Au cours des dernières années, certains travaux rappellent la difficulté d'établir des liens directs entre politique commerciale et croissance. La politique commerciale n'est qu'un déterminant parmi d'autres de l'ouverture commerciale (celle-ci est également influencée par les coûts de transport, le taux de change réel) et l'ouverture n'est elle même qu'un déterminant parmi beaucoup d'autres de la croissance économique (très influencée par le progrès technique ou encore l'évolution de la composition sectorielle de l'économie).

D'autres questions, plus directement méthodologiques, traduisent un scepticisme quant à l'existence du paradoxe. Quels sont les enjeux associés à l'utilisation du droit de douane moyen comme mesure de l'ouverture commerciale ? Les études résistent-elle aux effets d'échantillonnage ?

Les travaux d'Irwin [2002b] invitent à la prudence en termes d'interprétation de la corrélation tarifs – croissance. Ils montrent que les résultats peuvent être affectés par l'introduction dans l'échantillon d'O'Rourke de pays émergents de l'époque (Canada et Argentine). La rapide croissance de l'Argentine et du Canada (pays avec des niveaux de protection très élevés) est fondée sur l'accueil de capitaux étrangers, le dynamisme des exportations et non sur la volonté de mettre en œuvre une stratégie de substitution aux importations ; les tarifs élevés de l'époque s'expliquent simplement par la volonté des gouvernements d'obtenir des recettes budgétaires.

A. Vamvakidis [2002] conduit une étude de très longue période sur les liens entre ouverture commerciale et croissance du revenu par tête pour un groupe unique de pays (dont le nombre n'est pas précisé pour l'avant 1914) : il ne met pas au jour de corrélation entre ouverture et croissance entre 1870 et 1910 (pour parvenir à cette conclusion, il se fonde sur la combinaison d'un « spearman rank correlation coefficient » entre droits de douane moyens et croissance du PIB par tête significatif de +0,34 et une corrélation négative entre taux d'ouverture et taux de croissance -0,05). Si l'ouverture n'influence pas la croissance, la question des effets de la politique tarifaire perd son sens.

P. Temin [2002] établit un lien entre les performances de croissance des économies européennes et leur dynamique intersectorielle. Le transfert de main d'œuvre agricole vers l'industrie a des effets positifs sur la productivité globale des économies et permet de concilier forte protection et forte activité économique.

Schularick et Solomou [2011] étudient un ensemble de 19 pays sans distinction de niveau de développement. Ils mettent en œuvre une approche en termes de panel dynamique sur la période 1870-1913. Ils n'établissent pas de relation significative entre tarif douanier et croissance du PIB par tête, certains tests suggèrent même plutôt une relation négative entre les deux variables. Les auteurs attirent l'attention sur l'importance de deux « facteurs externes » en matière de croissance : l'ouverture commerciale et le taux de change effectif réel.

2.3. Des disparités régionales marquées

Clemens et Williamson [2001] élargissent l'échantillon de pays étudiés, ils collectent des données pour 35 pays rassemblés en quatre groupes : le centre industriel (Allemagne, Etats-Unis, France, Royaume-Uni), 7 pays émergents de culture européenne (Argentine, Australie, Canada, Chili, Cuba, Nouvelle-Zélande et Uruguay), dix pays de la périphérie européenne (Autriche-Hongrie, Danemark, Grèce, Italie, Norvège, Portugal, Russie, Serbie, Espagne, Suède) et 14 pays en retard de développement dont le Brésil, la Chine, la Colombie, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et la Turquie. Sur la période 1875-1908, Clemens et Williamson établissent une corrélation assez faiblement positive entre tarif douanier moyen et croissance du PIB par tête pour les pays du centre industriel, une corrélation positive très forte pour les pays émergents, une corrélation très faiblement positive pour les pays en retard de développement et une corrélation négative pour les pays de la périphérie européenne. Ils montrent que les résultats d'O'Rourke résistent aux effets d'échantillonnage et mettent au jour de vraies disparités régionales. Pour les pays de la périphérie européenne en particulier les niveaux élevés des tarifs accompagnent une faible activité économique.

Après avoir rappelé que les résultats de Kevin O'Rourke [2000] résistent aux problèmes d'échantillonnage soulevés par Irwin [2002b], Jacks [2006] aborde la controverse sous l'angle du problème de la mesure de l'ouverture commerciale (voir section suivante). Il met en avant les critiques qui peuvent être adressées au tarif douanier moyen en tant que mesure de l'ouverture. Il propose de conduire des études empiriques sur d'autres bases. La mobilisation des coûts de transports comme mesure de l'ouverture commerciale lui permet d'établir deux choses. L'intégration des marchés nationaux n'a pas d'effet sur la croissance du revenu par tête à l'époque, ce facteur ne

peut expliquer le paradoxe. La mobilisation d'une « approche gravitationnelle » comme mesure de l'ouverture commerciale aboutit à retrouver une corrélation positive entre tarif et croissance.

Progressivement la corrélation tarif douanier croissance (pour les pays avancés : vieux pays industriels et pays émergents de culture européenne) paraît s'imposer comme un acquis et les études vont chercher à explorer des mécanismes de causalité. Deux grandes pistes nous semblent avoir été privilégiées (en étant parfois combinées) : une approche sectorielle pour laquelle la progression des tarifs dans l'industrie à travers les externalités aurait des effets positifs sur la croissance et une approche plus centrée sur les caractéristiques institutionnelles des économies en liaison avec une capacité plus ou moins grande à définir une politique commerciale pertinente.

Partant d'une hypothèse théorique selon laquelle la protection du secteur industriel peut avoir des effets positifs contrairement à la protection agricole (Matsuyama [1992]), Lehmann et O'Rourke [2008] distinguent la protection des secteurs agricoles et industriels. Pour la période 1875-1913 et pour le même groupe de dix pays riches étudiés par O'Rourke [2000], ils établissent l'existence d'une corrélation positive entre tarif douanier dans le secteur industriel et croissance économique, d'une corrélation négative entre tarif agricole et croissance (non significatif au seuil conventionnel).

Selon T. David [2009a], qui étudie en détail les économies d'Europe Centrale, les économies européennes de petite taille présentent des caractéristiques institutionnelles particulières : la vulnérabilité aux chocs internationaux à favoriser la mise en place d'institutions de résolution des conflits. Des systèmes politiques consensuels (basés sur un système électoral proportionnel et des coalitions gouvernementales) et des « corporations » au fonctionnement démocratique prévalent souvent dans ces pays. Du fait de leur dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux, elles ne peuvent mettre en œuvre qu'une protection sélective d'ailleurs pour partie à l'origine de leur caractère dual. Humair [2004] et David [2009b] se rejoignent pour reconnaître ainsi la pertinence de la politique commerciale suisse.

Dans le prolongement d'Irwin [2002b] et des travaux de Williamson [2006a] qui montrent que le niveau de développement et le degré d'indépendance politique jouent dans la corrélation, Tena-Junguito [2009] se demande si l'hétérogénéité des résultats sur le lien tarifs croissance ne résulterait pas d'hétérogénéités institutionnelles. Les pays les plus avancés seraient capables de résister aux groupes de pression et de mettre en œuvre une protection centrée sur les bons secteurs (porteurs de fortes externalités). Les gouvernements des pays moins avancés céderaient aux groupes de pression et protégeraient des secteurs traditionnels avec de faibles externalités. Il choisit d'élargir le nombre de pays étudiés (42 pays). Il distingue arbitrairement plusieurs groupes de pays : pays pauvres dont la politique commerciale est fixée de manière indépendante (14 pays dont l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, le Portugal, la Russie...), pays pauvres dont la politique commerciale n'est pas fixée de manière indépendante (14 pays dont la Chine, le Japon, l'Inde, l'Égypte, la Turquie, le Maroc, la Tunisie...) et pays riches dont la politique est fixée en toute indépendance (huit pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse) et six non européens (Argentine, Australie, Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Uruguay). Seule la première catégorie de pays présente une corrélation négative entre tarif et croissance.

2.4. Périmètre et explications du paradoxe

L'ensemble de ces travaux empiriques montrent que plusieurs groupes de pays doivent être distingués. Des pays de la périphérie européenne en retard de développement pour lesquels en général des niveaux élevés de protection nominale (et effective dans certains cas) répondent aux difficultés économiques, les accompagnent et les amplifient. Des pays pauvres qui se voient imposer des pratiques commerciales par les puissances coloniales européennes et pour lesquelles le paradoxe a beaucoup moins de sens. Enfin des pays européens développés et des pays émergents de culture

européenne pour lesquels la corrélation est confirmée. Ce cas constitue le cœur du paradoxe. A ce stade, il convient de se demander si une distinction doit être opérée entre les vieux pays industrialisés de l'époque (Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne...) et les pays émergents de culture européenne (Canada, Australie, Argentine...). Si oui, des cas particuliers peuvent poser question à l'instar de celui des Etats-Unis, à quel ensemble doivent-ils être rattachés ? De même, le rattachement de certains pays est discutable : l'Autriche-Hongrie, le Danemark et l'Italie sont à la périphérie pour les uns, parmi les pays riches pour d'autres.

A la suite de ces travaux, il apparaît que les fondements théoriques du lien positif entre tarifs et croissance ont été mieux assis. Plus que l'approche en termes de protection des industries dans l'enfance (Hamilton, List), chez Bairoch les mécanismes explicatifs étaient centrés sur les interactions entre revenus agricoles et industriels. Selon lui, l'assouplissement de la politique commerciale après 1860 entraîne la progression des importations de produits manufacturés et de produits agricoles (en provenance notamment des Etats-Unis). Dans le secteur agricole, une concurrence plus vive aurait restreint les débouchés internes pour les producteurs nationaux et entraîné une baisse relative et absolue des prix agricoles. La diminution des revenus agricoles aurait entraîné un freinage de la demande adressée à l'industrie (textile, biens de consommation...) et partant de la production industrielle et un tassement des exportations. Bairoch constate que l'Europe ne pouvait pas compenser ce ralentissement de la demande interne par une hausse des exportations vers les Etats-Unis du fait du niveau de protection élevé qui persistait outre atlantique après la guerre civile. Pour lui, a contrario, l'affermissement du protectionnisme à partir de 1892 (en France, mais aussi ailleurs en Europe avec un nouveau durcissement en Allemagne) va de paire avec la fin de la Grande Dépression « l'adoption de mesures protectionnistes fut suivie d'une nette accélération de la croissance économique dans les dix premières années, quelle que soit la date de l'entrée en vigueur de cette nouvelle politique » [1994, p.75]. La restauration des revenus agricoles constituerait le canal du retour à une croissance plus forte en inversant les mécanismes à l'œuvre dans les années 1860-70.

Dans les années 2000, les auteurs mobilisent des modèles de croissance endogène développés dans la lignée de Grossmann et Helpman [1991, 1994] et Rivera-Batiz et Romer [1991]. Ces nouvelles approches Matsuyama [1992], Nunn et Trefler [2006] font apparaître des effets ambigus de la protection en matière de croissance, très dépendants de l'importance des externalités positives associées à tel ou tel secteur protégé, en particulier dans l'industrie. Comme le soulignent De Long [1995] et Irwin [2001], un point clef du problème est de savoir comment les tarifs modifient la structure des prix relatifs à l'intérieur de l'économie et le niveau de productivité des différents secteurs. Mais les auteurs qui travaillent sur le paradoxe amalgament souvent l'ensemble du secteur industriel et n'ont pas de réflexion sur l'importance des externalités associées à telle ou telle nouvelle industrie. Par ailleurs, les auteurs ne s'interrogent pas sur la capacité des experts de l'époque à identifier le potentiel associé à tel ou tel secteur et partant l'intérêt de le protéger.

Il est frappant de constater que l'ensemble des travaux se concentrent sur la période 1870-1913 et occultent les années 1840-1870, toutes aussi importantes dans la démonstration de Bairoch. L'explication semble tenir dans la difficulté d'obtenir des données de PIB pour la période antérieure, la plupart des auteurs utilisant les séries de PIB de Maddison [2001, 2003]. La périodisation a plus tenu à la disponibilité des données de PIB par tête qu'à une réflexion sur les faits stylisés de la politique commerciale de l'époque.

Les récents calculs de PIB de David [2009a] pour des pays d'Europe centrale montrent que des résultats significativement différents peuvent être obtenus et des progrès réalisés en matière de reconstitution de séries longues d'activité. Dans cette veine, il est sans doute temps pour l'histoire économique quantitative (comptabilité nationale rétrospective) d'ouvrir un chantier ambitieux pour l'ensemble de l'Europe au XIXe siècle.

Toutes les études, à l'exception notable de celle de Jacks [2006] se fondent sur de très peu robustes droits de douane moyens ou au mieux des droits de douane industriels moyens qui fragilisent la portée des résultats obtenus. Le contraste entre la faible robustesse de cette mesure de l'ouverture (identifiée et reconnue pour partie dans la littérature) et la force des résultats est assez saisissant.

3. L'intérêt d'une analyse en termes de protection effective, une démarche à pousser plus avant.

Les deux grandes pistes explicatives (approches sectorielle et institutionnelle) convergent vers la mise en œuvre d'une démarche en termes de protection effective et questionne la robustesse des droits de douane.

3.1. La faible robustesse des droits de douane moyens

L'intérêt de chercher à rentrer dans le détail des pratiques protectionnistes est indissociable des critiques qui peuvent être adressées au droit de douane moyen en tant que mesure de l'ouverture commerciale d'une économie.

Paul Bairoch [1972, 1976] avait ouvert la voie en termes de calcul et d'utilisation de cet indicateur. Il soulignait que les droits de douane constituaient avec les prohibitions le seul instrument de la politique commerciale, les prohibitions reculant à mesure que l'on avançait dans le 19ième, les droits constituaient une mesure acceptable de la politique d'ouverture.

La littérature adresse deux grandes critiques au ratio recettes tarifaires sur valeurs des importations. La première est liée aux effets de structures qui entourent le calcul d'un droit de douane moyen. La seconde à la visée protectionniste ou fiscale de tel ou tel droit selon le secteur auquel il est appliqué et selon qu'il existe ou non des produits nationaux de substitution.

- Les droits de douane moyens sont très souvent pondérés par les importations (O'Rourke [2006]). L'auteur utilise la formule suivante :

$$t = \sum_i \frac{M_i}{M} \cdot t_i$$

Où t est le droit de douane moyen, M_i/M la part relative du produit i dans les importations totales, t_i est le droit de douane appliqué sur le produit i .

Sur cette base, un tarif élevé sur un produit a tendance à réduire sa part dans les importations totales, voire à l'éliminer totalement s'il est exorbitant, ce faisant, il n'est plus pris en compte dans la moyenne. Ces effets de structures liés à la moyenne arithmétique conduisent par conséquent à une surestimation de l'ouverture des pays qui taxent fortement certains produits (dont les flux importés sont ainsi freinés) et sous-estiment l'ouverture de ceux qui choisissent d'appliquer des tarifs uniformes plutôt faibles.

- La controverse entre Nye [1991] et Irwin [1993] a eu le grand mérite d'attirer l'attention sur l'importance de la part des droits issus de produits dit exotiques en France et en Grande-Bretagne en les années 1820 et les années 1880. Ces droits peuvent perturber l'interprétation des choix de politique commerciale.

Nye part du constat d'un droit de douane moyen plus élevé en Grande-Bretagne qu'en France pour remettre en cause la représentation d'une Grande-Bretagne attachée au libre échange et d'une France plus protectionniste. Le débat se concentre sur le caractère ou non protecteur de droits sur les produits exotiques qui représentent une part relativement plus importante des droits perçus dans l'économie britannique. Nye souligne qu'en théorie ces droits introduisent des effets de distorsion sur le marché intérieur et doivent être considérés comme protecteurs. Pour Irwin, ils sont motivés uniquement par des considérations fiscales et ne sont pas protecteurs. Les travaux ultérieurs de O'Rourke [2006] et Tena-Junguito [2006a] ont montré que le point clef de cette controverse résidait dans le statut de l'importation d'alcool par la Grande-Bretagne (rhum et vin notamment). Si ces produits ne sont pas considérés comme des produits exotiques en raison du fait que la bière britannique peut être considéré comme un produit de substitution alors la vision de Nye tendrait à être juste.

Les travaux de Federico et Tena-Junguito [1998] et Tena-Junguito [2006a] proposent des calculs concernant la part des droits issus des produits exotiques pour d'autres pays européens l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. La variation des tarifs sur les produits exotiques a une influence capitale sur l'évolution des tarifs moyens et la perception de la dynamique de la politique commerciale.

Une troisième grande critique doit être formulée à l'encontre du droit de douane. L'ampleur de la dispersion tarifaire décelée au cours de la période 1850-1910, illustrée à travers le cas de la France (Becuwe et Blancheton [2011]), invalide l'utilisation du même droit de douane pour un même produit provenant de pays divers. La valeur du t_i n'est pas unique mais au contraire très variable selon les pays d'origine. Aussi, la validité de la construction de cet indicateur, utilisé par la plupart des auteurs, est-elle remise en cause.

L'ensemble de ces travaux ont montré l'intérêt de calculer des droits de douane désagrégés pour tenter d'éclairer le paradoxe en liaison avec la nature effective de la protection de tel ou tel secteur et de l'intensité des externalités dont il est porteur.

En ce sens le débat des années 2000 ressemble à celui qui avait suivi la publication des travaux de Bairoch. Les auteurs avaient constaté le caractère « simple et global » de son analyse (Asselain [1985, p.39]). Capie [1983] avait étudié en détail quatre expériences nationales (Grande-Bretagne, Russie, Italie, Allemagne) et concluait sur l'absence de relation entre politique tarifaire et croissance. Ces travaux invitaient surtout à prendre en compte le caractère effectif de la protection (voir Messerlin [1985]), à analyser la protection branche par branche. Ce projet d'une analyse en termes de protection effective n'a été qu'esquissé pour la France (voir Desaignes [1985]). L'étude plus poussée d'Albert Broder [1993] concerne spécifiquement l'influence des tarifs de 1892 sur les industries nouvelles (automobile, équipement électrique, chimie...) via notamment l'analyse des flux d'importations et d'exportations en liaison avec la dynamique des tarifs par grandes branches de produits. Pour Broder le rôle des tarifs est « inexistant dans la mise en place et la réussite d'industries modernes appuyées sur la recherche et les brevets » [1993, p.54].

3.2. Les récentes études en termes de protection sectorielle et effective, quelle portée ?

Au cours des années récentes cette piste de recherche a été suivie avec des « approches méthodologiques » très différentes et des résultats contradictoires : Humair [2004] pour la Suisse, Dedinge [2006, 2008] pour l'Allemagne, Lains [2006] pour le Portugal, Tena-Junguito [2006b] pour l'Espagne, Fédérico [2006] pour l'Italie ou encore Dormois [2007] pour la France.

Dans le prolongement de travaux antérieurs, Federico [2006] étudie le cas italien, pays avec un niveau de protection nominale plutôt faible. Ces conclusions sont claires : la politique commerciale de l'Italie est confuse et sans vision stratégique, elle est déterminée par les groupes de pression et les besoins fiscaux du gouvernement, la protection effective n'est pas très élevée (à l'exception de l'acier et du fer) et lui semble avoir peu d'effets sur l'évolution de la structure de l'économie italienne.

Dans le cas du Portugal, Lains [2006] montre que les variations des droits de douane répondent aux variations des prix des importations et par conséquent révèlent la faiblesse du tissu industriel local, en aucune manière le protectionnisme (plutôt très élevé du Portugal) ne sert le développement des exportations. Le protectionnisme défensif révèle et amplifie les difficultés économiques du pays.

Pour l'Espagne Tena-Junguito [2006-b] montre que le niveau de protection du pays est en général (mais pas systématiquement) plus élevé que la moyenne européenne. Il analyse des données sectorielles relativement désagrégées pour quatre années jugées clefs (1877, 1889, 1897 et 1913). Des secteurs traditionnels ont été protégés (textiles, fer et acier) notamment à la suite du tarif de 1891. La politique commerciale du pays a été sensible aux lobbies et déterminée par des besoins fiscaux.

Ces trois cas concernent des pays de la périphérie européenne pour lesquels le lien entre politique commerciale et croissance paraît globalement clair, la variation des tarifs a répondu aux demandes de groupes de pression, aux besoins financiers des gouvernements. Ce protectionnisme défensif a répondu sans succès aux difficultés économiques des pays.

Humair [2004] dresse un bilan positif de la politique commerciale suisse sur la période. A partir de 1895 « les branches d'industrie porteuses de la seconde Révolution Industrielle – machines, électricité, chimie – qui misent sur une spécialisation dans des niches de haute technologie, sont en pleine expansion. La nouvelle politique douanière leur procure une sécurité des débouchés propice aux investissements gigantesques qui sont nécessaires à leur développement » [2004, p. 615]. Pour David [2009b], les mesures de protection sélectives ont favorisé l'essor de branches exportatrices de l'industrie (notamment la chimie) et permis la modernisation de certains pans de l'agriculture (élevage et lait).

B Dedingler [2006] met en œuvre une démarche en termes de protection effective pour l'Allemagne entre 1880 et 1913. Elle tente de manière originale de faire le lien entre des secteurs protégés (coton, fer, acier, industries du rail), les spécialisations allemandes à l'exportation et la montée en puissance de l'Allemagne dans le commerce mondial. Sa conclusion est claire « the assertion of a positive link between tariffs and trade growth is unfounded » [2006, p.220], mais la démarche statistique n'a pas de caractère assez systématique pour convaincre pleinement (choix de période pas toujours cohérents, données incomplètes...).

Pour la France, Dormois [2006, 2007] prend appui sur le niveau de protection de 13 secteurs à trois dates clefs 1873, 1892 et 1913. Selon lui, une partie des droits de douane ne sont motivés que par la volonté de préserver les recettes budgétaires de l'Etat et si l'on ne tient pas compte des tarifs appliqués aux produits coloniaux, le niveau des droits de douane est presque réduit de moitié et oscille autour de 5% entre les années 1870 et 1913. Il souligne l'absence de stratégie commerciale, la faiblesse des fondements de la politique commerciale (pas de raisonnement en termes d'élasticité, pas d'études d'impacts...).

Ces études bien que très intéressantes et riches peuvent recevoir plusieurs critiques. La démarche reste parcellaire. Le nombre de secteur étudié est souvent réduit, les données ne

concernent qu'un nombre limité d'années (des points de repères souvent significatifs néanmoins), le lien entre niveau de protection des produits primaires et dynamisme des exportations n'est, le plus souvent, pas établi. Il nous semble difficile de tirer des conclusions à partir de nomenclatures aussi agrégées. Chaque rubrique ainsi définie inclue un grand nombre de produits qui sont frappés par des niveaux de tarifs différents.

De même, il nous semble qu'une analyse en termes de protection doit croiser les dimensions produits et pays. Les travaux de Becuwe et Blancheton [2011] ont montré pour le cas de la France que pour un même produit a priori homogène, le niveau des tarifs pouvait être différent selon la provenance des produits.

Une partie de cette dispersion résulte des conséquences tarifaires de traités commerciaux bilatéraux qui s'écartent du tarif dit général ou de système de doubles grilles tarifaires après 1892 qui continue de s'apparenter à un système combinant un tarif général et un tarif conventionnel. Durant le XIXe siècle, les traités de commerce constituent des instruments de politique commerciale, ils établissent des conditions bilatérales préférentielles au détriment des pays tiers qui eux se voient appliquer un tarif dit général. Au début de la période étudiée en 1850 prévaut un tarif général (de 1791) qui n'a pas cessé d'être modifié par des lois et des décrets mais porte les traces de certains archaïsmes : des tarifs parfois très élevés qui portent atteinte à la compétitivité des produits français (des matières premières peuvent être fortement taxées) et des prohibitions (sur les fils de coton, les peaux préparées...). Le *Senatus Consulte* de 1852 donne au souverain le droit de conclure et de rendre exécutoires les traités de commerce sans ratification par le Parlement. La politique commerciale impériale consiste sur cette base à abaisser certains droits au cours des années 1850 avant de signer le *Traité* du 23 janvier 1860 avec la Grande-Bretagne et de définir un nouveau tarif général qui élimine notamment les prohibitions. Certains pays européens signent des traités avec la France (Belgique 1861, Zollverein 1862, Italie 1863, Espagne 1865....) incluant la clause de la nation la plus favorisée, d'autres hors d'Europe n'en signent pas et peuvent se voir appliquer un tarif général plus élevé. Dans les années 1870, les traités avec les pays européens vont être dénoncés. Une réflexion sur un nouveau tarif s'engage. Elle débouche en France sur le tarif général de 1881 (loi du 7 mai) associé à un nouveau régime douanier qui combine un tarif général à un niveau encore relativement modéré et un régime conventionnel plus avantageux, plus ou moins souple selon l'issue des négociations. Quasi immédiatement, des conventions sont signées avec la Belgique 31 octobre 1881, l'Italie 3 novembre 1881, l'Espagne 6 février 1882, et la Suisse 23 février 1882. Chaque convention pose une nomenclature spécifique au partenaire et des pratiques tarifaires elles aussi spécifiques qui ouvre la porte à une forte dispersion. Avec le tarif Méline de 1892, la situation devient un peu différente en France. Il met en place un système de double-tarifs, il fixe un tarif général qui peut être constamment modifié et un tarif minimum qui fixe les limites des concessions qui peuvent être accordées. Ce système marque en France la volonté du parlement de reprendre la main sur les diplomates (qui négociaient les conventions) en matière de politique commerciale. Le tarif minimum doit en quelque sorte faire office de tarif conventionnel.

Cette dispersion tarifaire, qui d'ailleurs n'est pas spécifique à la France, doit plus généralement être réintroduite dans la controverse Bairoch. Il nous semble qu'il conviendrait de chercher à aller plus loin dans l'analyse du caractère effectif de la protection en cherchant à croiser les dimensions produits et pays dans un contexte de montée des tensions internationales.

4. La délicate identification de rupture des politiques commerciales en Europe entre les années 1840 et 1913

A la suite des travaux de Bairoch [1976, 1989, 1993], une chronologie des politiques commerciales en Europe entre 1815 et 1914 s'est imposée.

- 1815 et 1846 : phase de fort protectionnisme
- 1846 et 1860 : maintien du protectionnisme en Europe continentale
- 1860-1879 : intermède de libre échange en Europe
- 1879-1892 : retour progressif du protectionnisme sur le continent
- 1892-1914 : protectionnisme croissant en Europe continentale

Dans quelle mesure les travaux récents permettent-ils un renouvellement de cette périodisation ?

4.1 L'héritage protectionniste de l'Europe avant 1850

Les travaux contemporains confirment que la période 1815-1846 constitue une phase de fort protectionnisme. Dans un très grand nombre de pays, le niveau de protection apparaît élevé : le débat Nye Irwin à propos de l'intensité de la politique commerciale en France et en Grande-Bretagne pour la première moitié du XIX^e siècle avait mis en exergue des chiffres marquants (40,5% pour la G-B entre 1831 et 1835, 21,5% pour la France sur la même période). Les calculs ultérieurs qui éliminent les droits perçus sur les produits exotiques confirment eux aussi cette vision (voir Tena-Junguito [2006a]). Todd [2008] analyse les étapes du processus de formation d'une culture protectionniste qui triomphe dans l'opinion française à partir des années 1840. Démier apporte des précisions sur les niveaux de protection : « l'essentiel des produits dont la France peut se passer, les produits manufacturés en particulier, sont prohibés » [2009 p.147]. Il mentionne l'existence de 58 prohibitions à l'entrée et 12 à la sortie. A priori ces prohibitions restent en place jusqu'en 1847, voire jusqu'en 1860 pour certaines autres.

Si la première moitié du XIX^e apparaît bien comme une phase de fort protectionnisme, il n'y a pas en revanche de consensus sur la perception des périodes suivantes. Le caractère graduel de la politique commerciale ressort des travaux les plus récents et rend délicate la périodisation.

4.2 Le tournant de 1860 en est-il un ?

Pour Bairoch, entre 1846 et 1860 « the major European countries on the whole stayed with protectionist trade policies, but, in certain cases, eliminated what can be called the surviving traces of the mercantilist system. In the small countries, however, the movement towards liberalism was more pronounced" [1989, p.32]. Bairoch apparaît plus radical encore quelques années plus tard « Tandis que le libéralisme progressait au Royaume-Uni, le protectionnisme se maintenait sur le continent, malgré la propagande en faveur du libre échange" [1993, p38] « seuls quelques petits pays du continent, qui ne représentaient que 4% de la population d'Europe continentale, avaient adopté avant 1860 une politique commerciale véritablement libérale : les Pays-Bas, le Danemark, le Portugal et la Suisse » [1993, p.39]. Dans cette veine, pour beaucoup d'auteurs la date de 1860 constitue une rupture. Irwin [1993] reconnaît qu'un mouvement de libéralisation est certes perceptible dans les années 1850 en Hollande en Suisse et au Portugal mais, une vraie rupture intervient avec le Traité de 1860 qui crée selon lui « liberal trading order which lasted until the out break of world War I in 1914 » [1993, p.9].

A la suite de Bairoch, la période 1860-1879 est toujours perçue comme « une éclaircie libre-échangiste » (Plessis [2009 p.169]). Levy-Leboyer et Bourguignon mentionnent « la signature, en 1860-1866, des traités de commerce qui ont conduit à l'instauration d'une zone le libre-échange en Europe » [1985 p.43]. Guillaumet souligne d'entre 1860 et 1880 « le taux d'ouverture de la France est multiplié par 1,57 » [2002 p.53], il parle à propos de cette période d'une « expérience libre échangiste » p.55.

L'article d'Accominotti et Flandreau [2005] montre à l'aide d'une approche gravitationnelle que les traités bilatéraux des années 1860 n'ont pas été un facteur significatif d'accélération des échanges commerciaux. Ils insistent sur le fait que la libéralisation des échanges a été engagée avant, dès après 1846 et que par conséquent la pédagogie de l'exemple incarné par la Grande Bretagne a mieux fonctionné que les traités et la clause de la nation la plus favorisée. Cette idée d'une progressivité de la libéralisation dès le seuil des années 1850 est aussi défendue par Eddie [1989] pour l'Autriche-Hongrie, autre économie de grande taille, il souligne que la réduction des tarifs débute dès 1851. Pour l'Allemagne, Dedinger [2006] fait un constat similaire. Pour le cas français, à l'aide de variantes du coefficient d'ouverture (notamment un coefficient d'ouverture dit motrice, centré sur le secteur manufacturier qui met en rapport le contenu en valeurs ajoutées nationales des exportations manufacturières et la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier), Asselain et Blancheton [2005] montrent la progressivité de l'ouverture commerciale, elle s'accélère dès les années 1850 alors que dans le même temps les droits de douane moyens diminuent nettement (entre 1853 et 1855 de très nombreux décrets réduisent les droits sur la houille, les fers, les fontes, les aciers, les laines...). L'étude de Asselain et Blancheton montre plus largement les biais associés à l'interprétation dynamique des coefficients d'ouverture fondés sur les flux commerciaux (variantes des rapports entre exportations et importations sur PIB). Deux facteurs tirent structurellement à la baisse ce genre de coefficient très utilisé dans les études (Vamvakidis [2002], Tena-Junguito [2006b], Dormois [2007]...) : la tertiarisation des économies avancées dans la mesure où la contribution des services aux échanges internationaux est faible et relativement constante et la baisse du prix relatif des exportations et des importations vis-à-vis des prix du PIB.

Le tout début des années 1850 doit être privilégié comme point de départ d'un assouplissement commercial et le tournant de 1860 se trouve remis en cause.

4.3 Le tournant de 1879 en est-il un ?

Pour définir le tournant de 1879, Bairoch se fondait sur la décision du chancelier Bismark d'élever les tarifs allemands en réponse aux demandes conjointes des agriculteurs et des industriels (coalition du seigle et de l'acier). En réalité, dans beaucoup de pays la protection nominale augmente dès le milieu des années 1870. En 1871, en France la République naissante cherche les moyens d'accroître ses ressources financières par la politique tarifaire en élevant notamment les droits sur le sucre et le café. En mars 1872, les traités conclus avec l'Angleterre et la Belgique sont dénoncés, puis rétablis via des conventions de juillet 1873 qui expirent en 1877 : ces événements traduisent un climat de montée des tensions commerciales. En Espagne et en Italie, la protection nominale augmente dès le milieu des années 1870. L'Espagne adopte en juillet 1877 un système de double tarif qui se répand par la suite en Europe. Pour l'Italie, Federico [2006] suggère une inflexion en termes effectif à partir de 1877 lorsqu'en juillet est défini un nouveau traité avec la France. En avril 1878, l'Italie adopte un nouveau tarif général.

En termes plus globaux les travaux sur données annuelles de Williamson [2006] font apparaître une croissance des tarifs moyens pour l'Europe du Sud à partir de 1875 et deux années plus tard pour les pays d'Europe de l'Ouest. Pour les deux groupes la protection progresse modérément dans les années 1880.

4.4 Le tournant de 1892 en est-il un ?

A partir des chiffres globaux de Williamson, le tournant de 1892 identifié par Bairoch (à partir du cas français et du vote de la loi Méline) n'en est pas un non plus. Les années 1890 apparaissent comme un point culminant sur le plan tarifaire. Le début du XX^e siècle étant caractérisé par une lente baisse des tarifs à ce niveau très agrégé. Pour l'Italie (Federico [2006]), une nette baisse de la protection nominale intervient à la fin des années 1890 et se poursuit jusqu'à la veille de la guerre. Pour l'Allemagne le taux global et le taux excluant les denrées exotiques diminuent dès le début des années 1890. Rappelons que pour la G-B la protection nominale est quasi stable entre 1871 et 1913 oscillant entre 5 et 7% (voir Nye [1991]). Parmi les grands pays, seul le cas de la France accrédite l'idée d'un tournant en 1892, le taux global et le taux sans la composante fiscale augmente significativement à la suite de la loi Méline mais dès 1896 la protection baisse, le taux nominal se stabilise sous les 10% et le taux hors produits exotiques autour de 5%.

Dans sa post-phase à l'édition française de *Myths and Paradox*, Jean-Charles Asselain [1994] attire l'attention sur l'importance de la périodisation chez Bairoch : pour la France, retenir 1881 ou 1892 comme point de départ du protectionnisme modifie radicalement l'analyse. Il se demande par ailleurs si la période 1892-1913 ne constitue pas une phase protectionniste trop particulière pour être opposée aux thèses libres échangistes ouverture croissance, pression de la concurrence internationale, interpénétration de plus en plus poussée des économies les plus avancées. Messerlin [1985] montrait que les mesures d'après 1892 en France n'ont pas un caractère cumulatif, il s'agit plus d'un protectionnisme à tendance décroissante. Messerlin voyait même une nouvelle phase de libéralisation entre 1896 et 1914.

Dormois [2007] cherche à montrer que l'ensemble de l'après 1870, la politique commerciale française peut difficilement être qualifiée de protectionniste. L'image protectionniste résulterait de l'agitation du personnel politique de l'époque autour de ces questions ainsi que d'une perception biaisée de la question par la majorité des historiens français.

Il nous semble, dans une perspective plus analytique, qu'un changement de régime commercial intervient au milieu des années 1870. Depuis les années 1840, prévalait une conception ricardienne, unilatérale du libre échange. Elle est remise en cause dans les années 1870 et débouche sur une vision plus bilatérale et stratégique des relations commerciales internationales. Cette vision nouvelle est associée dans un premier temps à un durcissement des pratiques commerciales puis à un assouplissement durant les premières années du XX^e siècle.

5. Conclusion

Les contributions prolongeant les travaux de Bairoch mobilisent des méthodes économétriques modernes pour faire parler des séries fragiles. Seule la période 1870-1913 est prise en compte en raison de la disponibilité des séries de PIB de Maddison qui mériteraient d'être prolongées par des travaux de comptabilité nationale rétrospective. Toutes les études hormis celle de Jacks [2006] se fondent sur de très peu robustes droits de douane moyens qui fragilisent la portée des résultats obtenus.

Les travaux montrent que plusieurs groupes de pays doivent être distingués. Des pays de la périphérie européenne en retard de développement pour lesquels en général des niveaux élevés de protection nominale répondent aux difficultés économiques et les amplifient. Des pays pauvres qui se voient imposer des pratiques commerciales par les puissances coloniales européennes et pour lesquelles le paradoxe a beaucoup moins de sens. Enfin des pays européens développés et des pays émergents de culture européenne pour lesquels la corrélation est confirmée. Ce cas constitue le cœur du paradoxe et doit être expliqué.

Les explications du paradoxe se concentrent sur les caractéristiques institutionnelles et la capacité des économies avancées à protéger des secteurs porteurs de fortes externalités, particulièrement dans l'industrie. Cette hypothèse ne nous paraît pas avoir été validée par la littérature.

Certes les fondements théoriques du lien entre protection et croissance paraissent avoir été étayés, les auteurs mobilisent des modèles de croissance endogène. Ces nouvelles approches Matsuyama [1992], Nunn et Trefler [2006] font apparaître des effets ambigus de la protection en matière de croissance, très dépendants de l'importance des externalités positives associées à tel ou tel secteurs protégés. Mais les auteurs qui travaillent sur le paradoxe amalgament souvent l'ensemble du secteur industriel et n'ont pas de réflexion sur l'importance des externalités associées à telle ou telle nouvelle industrie. Par ailleurs, les auteurs ne s'interrogent pas sur la capacité des experts de l'époque à identifier le potentiel associé à tel ou tel secteur et partant l'intérêt de le protéger.

Ensuite, les analyses en termes de protection effective conduites sur des expériences nationales, d'une part, font apparaître des conclusions contradictoires (négative pour l'Allemagne, l'Italie et la France, positive pour la Suisse) et d'autre part, ne sont pas convaincantes pour valider cette hypothèse. Le nombre de secteurs étudiés est souvent réduit, les données ne concernent qu'un nombre limité d'années (des points de repères souvent significatifs néanmoins), le lien entre niveau de protection des produits primaires et dynamisme des exportations n'est le plus souvent pas établi. Il nous semble difficile de tirer des conclusions à partir de nomenclatures aussi agrégées. Chaque rubrique ainsi définie inclut un grand nombre de produits qui sont frappés par des niveaux de tarifs différents. Par ailleurs, ces analyses ne tiennent pas compte de l'existence d'une dispersion tarifaire selon la provenance des produits. Il nous semble qu'il conviendrait de chercher à aller plus loin dans l'analyse du caractère effectif de la protection en cherchant notamment à croiser les dimensions produits et pays au niveau le plus désagrégé possible.

References

- ANTWEILER W. & TREFLER D. [2002], "Increasing returns and all that: a view from trade", *American Economic Review*, 92, pages 93–119.
- ARNAUNE A. [1911], *Le commerce extérieur et les tarifs de douanes*. Paris, Alcan.
- ASSELAIN J-CH. [1985], Croissance, dépression et récurrence du protectionnisme français. dans LASSUDRIE-DUCHENE B & REIFFERS J-L (eds), *Les protectionnismes*, Paris, Economica, pages 29-53.
- ASSELAIN J-CH. [1994], « Faut-il défendre la croissance ouverte ? », post face de Bairoch P. *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, La Découverte, pages 242-260.
- ASSELAIN J-CH. & BLANCHETON B. [2005], « Dynamique de l'ouverture internationale. Paradoxes, enjeux, éléments d'interprétation à partir du cas de la France », *Economies et Sociétés*, série HEQ, n°1, pages 49-179.
- ASSELAIN J-CH. & BLANCHETON B. [2008], « L'ouverture internationale en perspective historique. Statut analytique du coefficient d'ouverture et application au cas de la France », *Histoire, Economie et Société*, n° 2, pages 113-132.
- BAIROCH P. [1972], "Free trade and European economic development in the 19th century", *European Economic Review*, 3, pages 211–45.
- BAIROCH P. [1976], *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX siècle*, Paris and The Hague: Mouton.
- BAIROCH P. [1989], "European trade policy, 1815–1914", in P. Mathias & S. Pollard (eds.), *The Cambridge Economic History of Europe*, vol. VIII: The Industrial Economies: The Development of Economic and Social Policies. Cambridge: Cambridge University Press, pages 1–160.
- BAIROCH P. [1992], « La France dans le contexte international: politique commerciale et commerce extérieur 1890-1990 », dans *Le commerce extérieur français de Meline à nos jours*, Paris, CHEFF, pages 3-33.
- BAIROCH P. [1993], *Economics and World History : Myths and Paradoxes*. Chicago, Chicago University Press.
- BECUWE S. [1986]. Les déterminants du commerce intra-branche de la France. Une approche de longue période (1850-1980), *Rapport pour le commissariat général au Plan*.
- BECUWE S., BLANCHETON B. [2011], « La dispersion des tarifs douaniers selon la provenance des produits (1850-1913) : illustration à travers le cas de la France », *Cahiers du GREThA*, n°2011-21.
- BRODER A. [1993], « Le tarif de 1892 et les industries nouvelles : une première approche. In *Le commerce extérieur français de Meline à nos jours* », Paris, CHEFF, pages 53-65.
- CAPIE F. [1983], "Tariff Protection and Economic Performance", in J. Blacks & L.A. Winters (eds), *Policy and Performance in International trade*, London, Macmillan.

- CLEMENS M. A. & WILLIAMSON, J. G. [2001], "A tariff growth paradox? Protection's impact on the world around 1875–1997", *NBER Working Paper Series*, 8459.
- CLEMENS M. A. & WILLIAMSON J. G. [2004], "Why did the tariff–growth correlation reverse after 1950?", *Journal of Economic Growth*, 9(1), pages 5–46.
- DAVID Th. [2009a], *Nationalisme économique et industrialisation. L'expérience des pays de l'Est 1789-1939*, Geneve, Droz.
- DAVID Th. [2009b], « Le paradoxe Suisse ? Croissance et régulation en économie ouverte », dans B. Blancheton & H. Bonin (eds) *La croissance en économie ouverte (XVIIIe-XXIe siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, pages 263-96.
- DEDINGER B [2006], "From virtual free-trade to virtual protectionism. Or, did protectionism have any part in Germany's rise to commercial power 1850-1913", in J.-P. Dormois & P. Lains (eds.), *Classical Trade Protectionism 1815–1914: Fortress Europe (Explorations in Economic History)*. London and New York, Routledge, pages 219-241.
- DEDINGER B [2008], « Le protectionnisme est-il la clef du succès commercial allemande à la fin du XIX^e siècle? » *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 40 (1).
- DE LONG B. [1995], "Trade policy and American standard of living: a historical perspective", Mimeo: University California Berkeley, sixth draft.
- DEJONG D. & RIPOLL M. [2006], "Tariffs and growth: an empirical exploration of contingent relationships", *Review of Economics and Statistics*, 88(4), pages 625–40.
- DEMIER F. [2009], « Le protectionnisme français et les échanges internationaux dans la première étape de l'industrialisation », dans B. Blancheton & H. Bonin (eds) *La croissance en économie ouverte (XVIIIe-XXIe siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, pages 145-158.
- DESSAIGUE B. [1985], « Efficacité des politiques protectionnistes à la fin du XIX^e siècle », dans LASSUDRIE-DUCHENE B and REIFFERS J-L (eds), *Les protectionnismes*, Paris, Economica pages 55-70
- DOLLAR D. [1992], "Outward-Oriented developing Economies Really do grow more Rapidly: Evidence from 95 LDCs, 1976-85", *Economic Development and Cultural Change*, pages 523-544.
- DORMOIS J-P. [2007], "The Art of duplicity ; or, Did the Third Republic pretend to be protectionist while it actually wasn't really?" *Hitotsubashi University Institute of Economic research Working Paper n°153*.
- DORMOIS J-P & LAINS P. [2006], *Classical Trade Protectionism*. London. Routledge.
- EDWARDS S. [1993], "Openness, Trade Liberalization and Growth in Developing Countries", *Journal of Economic Literature*, XXXI, Sept, pages 1358-1393.
- EDWARDS S. [1998], "Openness, productivity and growth: what do we really know?", *Economic Journal*, 108, pages 383–98.
- FEDERICO G. & TENA A. [1998], "Was Italy a protectionist country?" *European Review of Economic History*, 2(1), pages 73–97.

- FEDERICO G. & TENA A. [1999], "Did trade policy foster Italian industrialization: evidence from the effective protection rates 1870–1930", *Research in Economic History*, 19, pages 111–38.
- FEDERICO G. [2006], "Protection and Italian Development. Much ado about nothing", in J.-P. Dormois & P. Lains (eds.), *Classical Trade Protectionism 1815–1914: Fortress Europe (Explorations in Economic History)*. London and New York, Routledge, pages 193-218.
- FERNANDEZ A. [2009], « Théorie et pratiques du protectionnisme à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle en Espagne. Réflexions à partir de l'action de l'industriel et publiciste basque Pablo de Alzola » dans B. Blancheton & H. Bonin (eds) *La croissance en économie ouverte (XVIIIe-XXIe siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, pages 237-261.
- FINDLAY R. & O'ROURKE H. [2007], *Power and Plenty. Trade, War, and the World Economy in the Second Millennium*. Princeton and Oxford: Princeton University Press.
- FRANKEL J. & Romer D. [1999], "Does Trade Cause Growth", *American Economic Review*, vol.89, n°3, june, pages 379-399.
- GROSSMANN G. M. & HELPMAN E. [1991], *Innovation and Growth in the Global Economy*, Cambridge, MA: MIT Press.
- GROSSMANN G. M. & HELPMAN E. [1994], "Protection for sale", *American Economic Review*, 84(4), pages 833–50.
- GROSSMANN G. M. & HELPMAN E. [2001], *Special Interest Politics*. Cambridge, MA: MIT Press.
- GUILLAUMET P. [2002], « Les relations commerciales entre la France et l'Europe depuis 1850. Impact sur la croissance économique de la France », *Revue de l'OFCE*, 82, pages 49-82.
- HENRIKSEN I. LAMPE M. & SHARP P. [2010], "The Strange Birth of Liberal Denmark : Danish trade protection and the growth of the dairy industry since the mid-nineteenth century", *Discussion Papers 10-04*, University of Copenhagen.
- HUMAIR C. [2004], *Développement économique et état central (1815-1914). Un siècle de politique douanière suisse au service des élites*, Berne, Peter Lang.
- IRWIN D.A. [1993], "Free Trade and Protection in the Nineteenth-Century Britain and France Revisited. A comment on Nye", *Journal of Economic History*, vol LIII, pages 153-58.
- IRWIN D. A. [2001], "Tariffs and growth in late nineteenth century America", *The World Economy*, 24, pages 15–30.
- IRWIN D. A. [2002a], "Did import substitution promote growth in late nineteenth century". NBER Working Papers, W8751. Bairoch revisited: tariff structure and growth in the late nineteenth century 25
- IRWIN D. A. [2002b], "Interpreting the tariff-growth correlation in the late nineteenth century", *American Economic Review (Papers & Proceedings)*, 92, pages 165–9.
- JACKS D. S. [2006], "New results on the tariff-growth paradox", *European Review of Economic History*, 10, pages 205–30.

- KORMENDI R. & Meguire P. [1985], "Macroeconomic Determinants of Growth : Cross- Country Evidence", *Journal of Monetary Economics*, vol.16, n°2, pages 141-163.
- LEHMANN S. H. & O'ROURKE, K. S. [2008], "The structure of protection and growth in the late 19th century", NBER Working Papers, 14493.
- LEVY-LEBOYER M. & BOURGUIGNON F. [1985], *L'économie française au XIXe siècle*. Paris, Economica.
- MADDISON A. [2001], *The World Economy: A Millennial Perspective*. Paris: Development Centre of the Organization for Economic Co-operation and Development.
- MADDISON A. [2003], *The World Economy: Historical Statistics*. Paris: Development Centre of the Organization for Economic Co-operation and Development.
- MAGEE C. [2002], "Endogenous trade policy and lobby formation: an application to the free rider problem", *Journal of International Economics*, 57(2), pages 449–71.
- MAGEE S, BROCK W. & YOUNG, L. [1989], *Black Hole Tariffs and Endogenous Policy Theory: Political Economy in Equilibrium*. New York: Cambridge University Press.
- MATSUYAMA K. [1992], "Agricultural Productivity, Comparative Advantage, and Economic Growth," *Journal of Economic Theory* 58: pages 317-334.
- MESSERLIN P. [1985], « Les politiques commerciales et leurs effets de longue période », dans LASSUDRIE-DUCHENE B & REIFFERS J-L (eds), *Les protectionnismes*, Paris, Economica, pages 71-89.
- NUNN N. & TREFLER D. [2006], "Putting the lid on lobbying: tariff structure and long-term growth when protection is for sale", *NBER Working Papers*, 12164.
- NYE J. V. [1991], "The Myth of Free Trade Britain and Fortress France: Tariffs and Trade in the Nineteenth Century", *Journal of Economic History*, vol LI, pages 23-66.
- O'ROURKE K. [2000], "Tariffs and growth in the late 19th century", *Economic Journal*, 110, pages 456–83.
- O'ROURKE K. [2006], "Measuring protection. A cautionary tale", In J.-P. Dormois & P. Lains (eds.), *Classical Trade Protectionism 1815–1914: Fortress Europe (Explorations in Economic History)*. London and New York, Routledge, pages 53-66.
- PLESSIS A. [1993], "Méline et la synthèse républicaine. In *Le commerce extérieur français de Méline à nos jours* », Paris, CHEFF, pages 47-52.
- PLESSIS A. [2009], « De la défense du système protecteur à l'émergence d'une pensée économique protectionniste : Adolphe Thiers (1832-1851) », dans B. Blancheton & H. Bonin (eds) *La croissance en économie ouverte (XVIIIe-XXIe siècles)*, Bruxelles, Peter Lang, pages 169-187.
- POLLARD S. [1982], *Peaceful Conquest*. Oxford: Oxford University Press.
- RODRIGUEZ F. & Rodrik D. [1999], "Trade policy and economic growth : a skeptic's guide to the cross-national evidence", *NBER Working Paper* , n°7081.

- SACHS J. & Warner A. [1995], "Economic Reform and the Process of Global Integration", *Brookings Papers on Economic Activity*, pages 1-118.
- SAUVAIRE-JOURDAN F. [1909], *Le protectionnisme rationnel*, Paris, J-B Sirey.
- SCHULARICK M. & SOLOMOU S. [2011], "Tariffs and economic growth in the first era of globalization", *Journal of Economic Growth*, vol 16, pages 33-70.
- TEMIN P. [2002], "The Golden Age of European Growth Reconsidered", *European Review of Economic History*, 6, pages 3-22.
- TENA-JUNGUITO A. [2006a], "Assessing the protectionist intensity of tariffs in nineteenth-century European trade policy", in J.-P. Dormois & P. Lains (eds.), *Classical Trade Protectionism 1815–1914: Fortress Europe (Explorations in Economic History)*. London and New York, Routledge, pages 99–120.
- TENA-JUNGUITO A. [2006b], "Spanish protectionism during the restauracion, 1875-1930", in J.-P. Dormois & P. Lains (eds.), *Classical Trade Protectionism 1815–1914: Fortress Europe (Explorations in Economic History)*. London and New York, Routledge, pages 265-297.
- TENA-JUNGUITO A. [2009], "Bairoch revisited: tariff structure and growth in the late nineteenth century", *European Review of Economic History*, pages 1-33.
- TODD O. [2008], *L'identité économique de la France*. Paris, Grasset.
- TREFLER D. [1993]. "Trade liberalization and the theory of endogenous protection: an econometric study of US import policy", *Journal of Political Economy*, 101(1), pages 138–60.
- VAMVAKIDIS A. [2002], "How robust is the growth-openness connection? Historical evidence », *Journal of Economic Growth*, 7, pages 57–80. (première version document de travail de Harvard en 1997).
- WILLIAMSON J. [2006], "Explaining world tariffs 1870–1938: Stolper-Samuelson, strategic tariffs and state revenues", in R. Findlay, R. Henriksson, H. Lindgren & M. Lundahl (eds.), *Eli F. Heckscher, International Trade, and Economic History*. Cambridge, MA: MIT Press.

Cahiers du GREThA

Working papers of GREThA

GREThA UMR CNRS 5113

Université Montesquieu Bordeaux IV
Avenue Léon Duguit
33608 PESSAC - FRANCE
Tel : +33 (0)5.56.84.25.75
Fax : +33 (0)5.56.84.86.47

<http://gretha.u-bordeaux4.fr/>

Cahiers du GREThA (derniers numéros)

- 2011-11 : YILDIZOGLU Murat, SENEGAS Marc-Alexandre, SALLE Isabelle, ZUMPE Martin, *Learning the optimal buffer-stock consumption rule of Carroll*
- 2011-12 : UGAGLIA Adeline, DEL'HOMME Bernard, FILIPPI Maryline, *Overcoming grape growers' pesticide lock-in*
- 2011-13 : BOURDEAU-LEPAGE Lise, GASCHET Frédéric, LACOUR Claude, PUISSANT Sylvette, *La métropolisation 15 ans après*
- 2011-14 : BROUILLAT Eric, OLTRA Vanessa, *Dynamic efficiency of Extended Producer Responsibility (EPR) instruments in a simulation model of industrial dynamics*
- 2011-15 : GABILLON Emmanuelle, *A Theory of Regret and Information*
- 2011-16 : BLANCHETON Bertrand, MARCHI Jean-Jacques, *Le tourisme ferroviaire en France, une mise en perspective historique de 1870 à nos jours*
- 2011-17 : BELIN Jean, HORBACH Jens, OLTRA Vanessa, *Determinants and Specificities of Eco-innovations –An Econometric Analysis for the French and German Industry based on the Community Innovation Survey*
- 2011-18 : MARTIN Jean-Christophe, BECUWE Stéphane, *Analyse de décomposition structurelle des émissions de gaz à effet de serre : application à la région Aquitaine*
- 2011-19 : ROUILLON Sébastien, *Solving the hotelling model in feedback form*
- 2011-20 : FRIGANT Vincent, *French mega-suppliers' trajectories during the modular era: some evidences on Faurecia, Valeo and Plastic Omnium*
- 2011-21 : BECUWE Stéphane, BLANCHETON Bertrand, *La dispersion des tarifs douaniers selon la provenance des produits (1850-1913) : illustration à travers le cas de la France*
- 2011-22 : CARAYOL Nicolas, LAHATTE Agenor, *Dominance relations when both quantity and quality matter, and applications to the comparison of US research universities and worldwide top departments in economics*
- 2011-23 : MOYES Patrick, *Comparisons of Heterogeneous Distributions and Dominance Criteria*
- 2011-24 : BECUWE Stéphane, BLANCHETON Bertrand, *Politique commerciale et croissance entre 1850 et 1913, Synthèse critique des contributions*
- 2011-25 : PETIT Emmanuel, TCHERKASSOF Anna, GASSMANN Xavier, *Anticipated regret and self-esteem in the Allais paradox*